

Index égalité femmes hommes

OBJECTIFS DE PROGRESSION

† Réduction des écarts de rémunération

- Suivi des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes lors des campagnes de rémunération annuelles
- Identifier les écarts éventuels par catégorie socio-professionnelle (en particulier pour les ETAM où les écarts peuvent être liés à la nature des emplois occupés)
- Proposer des ajustements si écarts injustifiés identifiés.

† Sensibilisation et formation sur la diversité et les stéréotypes de genre

- Réaliser un bilan pour mesurer l'évolution des perceptions et des pratiques suite à la formation diversité qui intégrait la diversité femmes- Hommes

† Promotion de la mixité des métiers

- Encourager la mixité des métiers en valorisant les carrières féminines dans les fonctions techniques du BTP (trajectoire RSE)
- Assurer une égalité d'accès aux dispositifs de formation et de développement de compétences pour les femmes et les hommes.

† Suivi et transparence des actions mises en place

- Présenter un bilan annuel des actions lors des commissions femmes-hommes.
- Mettre en place des indicateurs de suivi (exemple : évolution des écarts salariaux, taux de promotion des femmes, taux de participation aux formations).

